



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.cgteduc.fr

La CGT Éduc'action exige l'abandon définitif des épreuves communes de contrôle continu du deuxième trimestre de première

Le ministère de l'Éducation nationale persiste dans sa volonté de faire passer la première série d'épreuves communes de contrôle continu (E3C), dès le mois de janvier 2020 dans les classes de premières générales et technologiques.

Visiblement, le ministère se moque bien des inquiétudes légitimes des personnels qui doivent faire passer à leurs élèves une épreuve de baccalauréat dans une impréparation totale et sans avoir la moindre idée de ses modalités d'organisation puisqu'il renvoie, de fait, ces questions à l'autonomie des établissements.

Voilà une preuve supplémentaire que cette réforme n'est qu'une construction idéologique qui ne tient aucun compte des avis des personnels et de l'avenir des élèves.

La CGT Éduc'action rappelle son opposition totale aux réformes du baccalauréat et du lycée général et technologique. Ces réformes sont construites pour permettre la sélection à l'entrée de l'université et entérinent le tri social des élèves. Ce tri est amplifié par l'introduction du contrôle continu dans l'examen du baccalauréat qui perd ainsi son caractère national.

Les E3C participent de cette attaque contre le cadre national du diplôme, aux établissements le choix des sujets parmi une banque nationale et les modalités d'organisation des épreuves.

De plus, ils transforment, contre toute logique pédagogique, le cycle terminal du lycée général et technologique en machine à évaluer perpétuelle qui aggrave les conditions d'étude des élèves et augmente considérablement la charge de travail des personnels. À ce titre, la tenue des E3C du deuxième trimestre de première est inacceptable.

La CGT Éduc'action continue de lutter contre les réformes Blanquer dont elle revendique l'abrogation.

Dans l'immédiat, elle exige le retrait définitif de la première série d'E3C du deuxième trimestre de première.

D'ores et déjà, elle appelle les personnels à se réunir dans les établissements concernés pour débattre de la tenue de ces E3C.

Montreuil, le 16 octobre 2019